

Objectifs

- Maîtriser les techniques fiscales de gestion d'une société holding française.
- Sécuriser la fiscalité du groupe (IS, TVA, taxe sur les salaires).
- Savoir utiliser les leviers fiscaux pour optimiser la gestion fiscale du groupe.

Participants/Prérequis

Directeurs fiscaux, financiers et comptables des groupes, secrétaires généraux, contrôleurs de gestion. Avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes. / Connaissances et pratique de la fiscalité d'entreprise.

THEMES TRAITES

La constitution d'une holding

- Par des personnes physiques, par des personnes morales, par apport de titres ou par rachat
- LBO et effet de levier juridique, économique et fiscal

La holding animatrice

- Les enjeux actuels
- Définition et contenu de la notion
- La holding pure et la holding mixte : enjeux

Les aspects fiscaux de la gestion de titres

- Traitement des frais d'acquisition et de cession (IS, TVA)
- Régime des frais financiers : les limitations à la déduction fiscale
- Le traitement fiscal des produits de participation : dividendes, plus-values

Le holding et ses filiales : traitement des opérations intragroupe

- Impératifs fiscaux dans le traitement des opérations intragroupe
- Management fees et nécessité du juste prix
- Les aides directes (subvention, abandon de créance)

Les fondamentaux de l'intégration fiscale

- Rappel du régime et référence aux imprimés
- Conditions d'accès au régime, détermination et évolution du périmètre

- Les plafonnements à l'utilisation des déficits antérieurs
- Les principaux ajustements à opérer sur le résultat d'ensemble
- Les conséquences des sorties de groupe
- Les conventions d'intégration fiscale et la gestion des flux d'impôts
- La gestion du gain d'intégration par la holding

L'impact des dispositions fiscales récentes sur l'intégration fiscale

- Le régime du report des déficits
- Les aides directes (subventions, abandons de créance) et indirectes
- Le changement d'activité
- La limitation de la déduction des charges financières
- La contribution sur les bénéfices de 3.3%
- La CVAE
- Les crédits d'impôts, le CICE

La gestion de la TVA dans les groupes

- Champ d'application de la TVA et conséquences sur les droits à déduction
- Détermination du coefficient de déduction
- Recours aux secteurs distincts

La taxe sur les salaires dans les groupes

- Cas d'application de la taxe sur les salaires
- Modalités de calcul
- Optimisation de la charge de taxe sur les salaires

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

Intégrer contraintes et leviers fiscaux dans une stratégie de groupe

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux ou en hôtel en présentiel, la formation pourra être suivie par des participants à distance. Les questions des participants à distance seront retransmises à l'intervenant via le modérateur présent pendant toute la durée de la formation.

Ce moyen offre la possibilité d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel.

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Francis Lefebvre Formation :

Avocat fiscaliste auprès de sociétés et groupes en fiscalité de structure et de résultat. Nous consulter

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 2 jours, soit 14 heures.

Coût HT : 1 300 €

Lieu et date actualisés : cf site web : www.sesame-formation.re

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2021